

# Championnat Départemental des Clubs - Cat.:

# Feminiines

## Equipes inscrites

#	# Club	Nom Club
1	0026	PETANQUE PASTEUR
2	1012	PETANQUE ABC MOURENX
3	2008	BOULE BLANCPIGNONNAISE
8	2011	PETANQUE DE MONTBRUN

COMITE DEPARTEMENTAL DES PYRENEES ATLANTIQUE  
DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

2012

## Classement

Rang	# Club	Nom Club	Total Matches	G.A. partic.	G.A. général	Total parties
1	2011	PETANQUE DE MONTBRUN	8		26	55
2	1012	PETANQUE ABC MOURENX	7		-6	39
3	0026	PETANQUE PASTEUR	6		12	48
4	2008	BOULE BLANCPIGNONNAISE	3		-32	26

## Détail Rencontres

Date	# Club	Nom Club	Points	Match	CONTRE	# Club	Nom Club	Points	Match
26/02/2012 14h	à	BOULE BLANCPIGNONNAISE							
		0026	PETANQUE PASTEUR	12	1	1012	PETANQUE ABC MOURENX	16	3
		2008	BOULE BLANCPIGNONNAISE	8	1	2011	PETANQUE DE MONTBRUN	20	3
18/03/2012 14h	à	PETANQUE ABC MOURENX		0					
		0026	PETANQUE PASTEUR	22	3	2008	BOULE BLANCPIGNONNAISE	6	1
		1012	PETANQUE ABC MOURENX	7	1	2011	PETANQUE DE MONTBRUN	21	3
14/10/2012 14h	à	PETANQUE DE MONTBRUN		0					
		0026	PETANQUE PASTEUR	14	2	2011	PETANQUE DE MONTBRUN	14	2
		1012	PETANQUE ABC MOURENX	16	3	2008	BOULE BLANCPIGNONNAISE	12	1

## Rappel du Règlement

Article 7 : CDC Féminin (Règlement Intérieur CD64)

:

DEROULEMENT DES MATCHS et ATTRIBUTION des POINTS

Ordre des parties :

- 4 Tête à Tête à 2 points Total 8 points
- 2 doublettes à 4 pts Total 8 points
- 1 triplettes et une épreuve de tir simplifié à 6 pts Total 12 points

ARTICLE 5 : CRITERES DE CLASSEMENT GENERAL DES EQUIPES (Règlement Fédéral)

- 1 - Total des points marqués
  - 2 - Goal-average particulier (\*)
  - 3 - Goal-average général (différence des points Pour et Contre)
  - 4 - Le total de points de rencontres le plus élevé (Points Pour)
- (\*) Egalité parfaite de points au classement : pour départager 2 équipes qui seraient dans ce cas, la priorité irait à l'équipe qui a remporté la rencontre les opposants individuellement.  
En cas de nul entre les concernés, ou de plus de 2 équipes à égalité :
- nombre de points marqués dans les rencontres des clubs concernés
  - goal average (points pour / points contre) cumulé dans les rencontres des clubs concernés
  - le cumul des « points pour » le plus élevé dans les rencontres des clubs concernés
- S'il y avait toujours égalité s'appliquent alors dans l'ordre les critères 3 puis 4.